FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit utilisé sur l'étiquette
: **NETTOYANT A FREIN**

Code(s) du produit : M739C

Usage recommandé du produit chimique et restrictions sur l'utilisation
: Nettoyant pour freins.
Pas de restrictions connues sur l'utilisation.

Famille chimique : Mélange de: Distillats de pétrole; Alcool

Informations sur le fabricant / importateur / fournisseur / distributeur:

Blumenthal Brands Integrated, LLC
600 Radiator Rd.
Indian Trail, NC 28079

Téléphone: Service client / Technique: 704-821-7643
site Internet: www.solvewithB.com
Email: sds@solvewithB.com
Téléphone d'urgence: INFOTRAC (États Unis) (800) 535-5053
INFOTRAC (Internationale) (352) 323-3500

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit chimique

Liquide transparent incolore. Odeur de pétrole.

Dangers les plus importants:
Liquide et vapeurs très inflammables Cette matière peut s'enflammer par la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.
Danger d'aspiration. Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges. L'exposition professionnelle à la substance ou au mélange peut entraîner des effets néfastes. Pour plus d'informations, veuillez vous référer la section 11 de la FDS.

Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification dangereuse:
- Liquide inflammable - Catégorie 2
- Toxicité par aspiration - Catégorie 1
- Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 2
- Dommage/irritation de l'œil - Catégorie 2A
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique - Catégorie 3

Éléments d'étiquetage

Pictogramme (s) de danger

Mot indicateur

DANGER!

Mentions de danger

Liquide et vapeurs très inflammables
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation.
Ne pas fumer.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
Utiliser du matériel électrique et de ventilation antidéflagrant.
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.
Laver soigneusement la peau exposée après manipulation.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne PAS faire vomir.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation de la peau, consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.
En cas d'incendie: Utiliser du dioxyde de carbone, produit chimique sec ou de la mousse pour l'extinction.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir au frais. Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Autres dangers

Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification:
Des fumées toxiques risquent de se libérer durant un incendie. Irritant léger pour le système respiratoire. Peut causer une irritation gastro-intestinale. Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur le foie et les reins, comme l'augmentation du poids des organes.

Précautions pour la protection de l'environnement:
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange

Nom chimique	Nom commun et les synonymes	No CAS	Concentration (% en poids)
Distillats de pétrole, fraction légère hydrotraitée	Naphta aliphatique Hydrocarbure aliphatique Heptanes commerciaux	64742-49-0	**80,0 – 100,0**
Alcool isopropylique	Isopropanol 2-propanol	67-63-0	**1,0 – 5,0**

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Ingestion : EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si le vomissement survient spontanément, garder la tête de la victime plus basse et vers l'avant afin de réduire le risque d'aspiration.

Inhalation : EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Contact avec la peau : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation de la peau, consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Contact avec les yeux : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Rincer les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

: Danger d'aspiration. L'aspiration dans les poumons durant l'ingestion ou suivant le vomissement risque de causer une pneumomie chimique, qui peut être mortelle.
Provoque une irritation cutanée. Le contact risque de causer des rougeurs, de l'oedème et une sensation de douleur.
Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure picotements, larmoiement, rougeur et gonflement.
L'inhalation peut causer des maux de tête et des nausées et avoir des effets sur le système nerveux central comme des étourdissements, des difficultés de coordination et la perte de conscience.
Irritant léger pour le système respiratoire. Peut provoquer une toux et des difficultés respiratoires.
L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur le foie et les reins, comme l'augmentation du poids des organes.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

: Un examen médical immédiat est requis. Danger d'aspiration.
Assurer des soins de soutien généraux et traiter les symptômes.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

: La poudre chimique, du gaz carbonique, de la mousse antialcool ou de l'eau pulvérisée.

Agents extincteurs inappropriés

: Aucun à notre connaissance.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité

: Liquide et vapeurs très inflammables S'enflammera par la chaleur, les étincelles, les flammes ou toutes autres sources d'inflammation. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'accumuleront dans les endroits fermés et plus bas. La vapeur risque de se déplacer sur une longue distance jusqu`à une source d'inflammation et de causer un retour de flamme. La matière flotte sur l'eau et peut s'enflammer de nouveau à la surface de l'eau. Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne. Des fumées, gaz ou vapeurs toxiques risquent d'être émis à la combustion.

Produits de combustion dangereux

: Oxydes de carbone; alcool non brûlé; Hydrocarbures réactifs; Autres composés organiques non identifiés.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Équipement de protection pour les pompiers

: Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive.
Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque avec visière, des gants, des bottes en caoutchouc, et pour l'entrée dans des espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie

: Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Aménager un barrage pour contrôler l'eau.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: Toutes les personnes qui traitent avec le nettoyage doivent porter un équipement de protection individuelle approprié. Tenir tous les autres employés en amont du vent et à l'écart du déversement/rejet. Restreindre l'accès aux lieux jusqu`à ce que le nettoyage soit terminé. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

: S'assurer que le produit déversé s'infiltre dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

: Ventiler la zone. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éliminer toutes les sources d'ignition. Utiliser uniquement des outils et de l'équipement antiétincelants durant le processus de nettoyage. Contenir et absorber le liquide déversé avec un matériau absorbant, inerte et non-combustible (comme par exemple du sable). Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. Ne pas utiliser d'absorbants combustibles comme la sciure. Se referer à la Section 13 pour l'élimination des matières contaminées. Contacter les autorités locales compétentes.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Lors de la manipulation, porter un équipement de protection. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique et de ventilation antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Garder le contenant fermé hermétiquement lorsque le produit n'est pas utilisé. Laver soigneusement après manipulation. Les contenants vides contiennent des résidus (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux.

Conditions d'un stockage sûr

: Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Garder sous clef. Entreposer à l'écart des matières incompatibles et éloigné de l'ensoleillement direct. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient.

Substances incompatibles : Agents oxydants forts (ex: peroxyde d'hydrogène, acide nitrique); Acides forts; Métaux alcalins

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition:

Nom chimique	ACGIH TLV		OSHA PEL	
	TWA	STEL	PEL	STEL
Distillats de pétrole, fraction légère hydrotraitée	P/D	P/D	P/D	P/D
Alcool isopropylique	200 ppm	400 ppm	400 ppm (980 mg/m³)	P/D

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Contrôles de l'exposition

Ventilation et mesures d'ingénierie
: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Utiliser avec une ventilation à la source ou mécanique suffisante pour répondre aux exigences TLV. Utiliser du matériel électrique et de ventilation antidéflagrant. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

Protection respiratoire : Si les concentrations dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition permises ou si elles sont inconnues, utiliser un respirateur homologué NIOSH. Les respirateurs seront choisis en fonction de la forme et de la concentration des contaminants dans l'air, et conformément à la norme CSA Z94.4-02.

Protection de la peau : Porter des gants de protection. Porter selon besoins: Néoprène; Caoutchouc nitrile. L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection. Porter assez de vêtements de protection afin d'empêcher tout contact avec la peau.

Protection des yeux/du visage
: Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Porter selon besoins: Lunettes de sécurité avec protections latérales; Lunettes de sécurité à protection intégrale. Un écran facial complet peut également être nécessaire.

Autre équipement de protection
: Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail. D'autres équipments peuvent être exigés dépendant des normes du lieu de travail.

Considérations générales d'hygiène
: Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien laver les mains après la manipulation du produit avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Enlever les vêtements souillés et bien les laver avant de les porter à nouveau. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence : Liquide transparent incolore.
Odeur : Odeur de pétrole.
Seuil olfactif : P/D
pH : P/D
Point de fusion/point de congélation
: P/D
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition
: 55 - 140°C (131 - 284°F) (Basé sur les ingrédients)
Point d'éclair : - 8°C (17,6°F)
Point d'éclair, méthode : P/D
Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)
: P/D
inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable.
Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)
: P/D
Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)
: P/D
Propriétés comburantes : Aucun à notre connaissance.
Propriétés explosives : Non-explosif
Tension de vapeur : P/D
Densité de vapeur : > 1 (Air = 1.0)
Densité relative / Poids spécifique
: 0,7 @ 15°C (59°F)
Solubilité dans l'eau : négligeable
Autres solubilité(s) : P/D

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile
: P/D

Température d'auto-inflammation
: P/D

Température de décomposition
: P/D

Viscosité : < 14 cSt @ 40°C (104°F)

Matières volatiles (% en poids)
: 100%

Composés organiques volatils (COV)
: P/D

Pression absolue du récipient
: S/O

Distance de projection de la flamme
: S/O

Autres observations physiques/chimiques
: Aucun renseignements supplémentaires.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : N'est normalement pas réactif.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Risque de réactions dangereuses
: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter : Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Éviter la chaleur et les flammes nues.

Matériaux incompatibles : Agents oxydants forts (ex: peroxyde d'hydrogène, acide nitrique); Acides forts; Métaux alcalins

Produits de décomposition dangereux
: Aucun connu, se réferer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

Voies d'entrée - inhalation : OUI

Voies d'entrée - peau et yeux : OUI

Voies d'entrée - ingestion : OUI

Voies d'exposition - absorption cutanée
: OUI

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:

Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

Signes et symptômes - Inhalation

: L'inhalation peut causer des maux de tête et des nausées et avoir des effets sur le système nerveux central comme des étourdissements, des difficultés de coordination et la perte de conscience.
Irritant léger pour le système respiratoire. Peut provoquer une toux et des difficultés respiratoires.

Signes et symptômes - ingestion

: L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Danger d'aspiration. L'aspiration dans les poumons durant l'ingestion ou suivant le vomissement risque de causer une pneumomie chimique, qui peut être mortelle.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Signes et symptômes - peau : Cause une irritation modérée de la peau. Le contact risque de causer des rougeurs, de l'oedème et une sensation de douleur.

Signes et symptômes - yeux : Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure picotements, larmoiement, rougeur et gonflement.

Risque d'effets chroniques sur la santé
: Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur le foie et les reins, comme l'augmentation du poids des organes.

Mutagénicité : Aucune donnée disponible pour indiquer si le produit ou ses composants présents à plus de 0,1% sont mutagènes ou génotoxiques.

Cancérogénicité : Ne devrait pas avoir d'effets cancérigènes. Aucun des composants sont inscrits comme étant cancérogènes par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.

Effets sur la reproduction & Tératogénicité
: Ce produit n'est pas soupçonné causer des effets sur la reproduction ou le développement.

Sensibilisation à la matière : N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.

Effets spécifiques sur organes cibles
: Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification:
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique - Catégorie 3. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Maladies aggravées par une surexposition
: Affections cutanées, troubles de la vue et troubles respiratoires déjà existants.

Substances synergiques : Pas d'information disponible.

Données toxicologiques : N'est pas classifié en termes de toxicité aiguë sur la base des informations disponibles. Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

Nom chimique	CL50 (4hr) inh, rat	DL50 (Oral, rat)	DL50 (cutané, lapin)
Distillats de pétrole, fraction légère hydrotraitée	33 - 42 mg/L (vapeur)	> 5800 mg/kg	> 2920 mg/kg (Aucune mortalité)
Alcool isopropylique	17 000 ppm (41,8 mg/L) (vapeur)	4720 mg/kg	12 890 mg/kg

Autres dangers toxicologiques importants
: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines. Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement: Distillats légers (pétrole), hydrotraités.

Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.

Données Écotoxicité:

Composants	No CAS	Toxicité pour les poissons		
		CL50 / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
Distillats de pétrole, fraction légère hydrotraitée	64742-49-0	4,1 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
Alcool isopropylique	67-63-0	9640 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Composants	No CAS	Toxicité pour les daphnias		
		CE50 / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M
Distillats de pétrole, fraction légère hydrotraitée	64742-49-0	10 mg/L (daphnie magna)	2,6 mg/L	Aucun(e).
Alcool isopropylique	67-63-0	> 10 000 mg/L/24hr (daphnie magna)	30 mg/L	Aucun(e).

Composants	No CAS	Toxicité pour les algues		
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M
Distillats de pétrole, fraction légère hydrotraitée	64742-49-0	11 mg/L/72hr (algues vertes)	0,1 mg/L/72hr	Aucun(e).
Alcool isopropylique	67-63-0	P/D	P/D	Aucun(e).

Persistance et dégradabilité

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
Les ingrédients suivants sont considérés comme étant facilement dégradables: Isopropanol; Distillats légers (pétrole), hydrotraités.

Potentiel de bioaccumulation

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

Composants	Coefficient de partage: n-octanol/eau (log Kow)	Facteur de bioconcentration (FBC)
Distillats de pétrole, fraction légère hydrotraitée (CAS 64742-49-0)	3,6 - 5,7	105 - 1216 (calculé)
Alcool isopropylique (CAS 67-63-0)	0,05	1,0

Mobilité dans le sol : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Effets nocifs divers sur l'environnement

: Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Manipulation en vue de l'élimination

: Manipuler les déchets conformément aux recommandations indiquées dans la section 7. Puisque les contenants vides peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le contenant.

Méthodes d'élimination : Les contenants doivent être éliminés conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Communiquer avec les agences locales, fédérales, provinciales pour connaître la réglementation spécifique.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition des ONU	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emball-age	Étiquette
Canada (TMD)	UN1993	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Heptane; Isopropanol)	3	II	
Canada (TMD) **Informations supplémentaires**	Peut être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE lorsque transporté dans des contenants de moins de 1,0 Litre dans des emballages n'excédant pas la masse brute de 30 kg. Se référer à l'article 1.17 du Règlement sur le Transport des Marchandises Dangereuses, en Langage Clair, pour plus de détails sur cette exemption. La marque de la matière dangereuse pour l'environnement doit apparaître sur les colis contenant plus de 5 litres de la matière				
ICAO/IATA	UN1993	Flammable liquid, n.o.s. (Heptane; Isopropanol)	3	II	
ICAO/IATA **Informations supplémentaires**	Consulter les consignes d'emballage pertinentes avant d'expédier cette matière. Reviser les divergences d'états et d'exploitants avant l'expédition de cette matière. Cette matière peut être considérée comme une substance dangereuse pour l'environnement. Aucune marque supplémentaire n'est exigée, mais la marque «dangereuse pour l'environnement» peut être utilisé en cas de besoin par d'autres réglementations pour le transport internationales ou nationales.				
IMDG	UN1993	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Heptane; Isopropanol)	3	II	
IMDG **Informations supplémentaires**	Peut être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE lorsque transporté dans des contenants de moins de 1,0 Litre dans des emballages n'excédant pas la masse brute de 30 kg. La marque de la matière dangereuse pour l'environnement doit apparaître sur les colis contenant plus de 5 litres de la matière				

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

: Des conseils de prudence adéquats doivent accompagner l'emballage. Tenir à l'écart de chaleur/étincelles/flamme nue. - Ne pas fumer.

Dangers pour l'environnement

: Ce produit rencontre les critères pour un matériel dangereux pour l'environnement selon le code d'IMDG. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

: Non applicable.

SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Canadian Information:

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Inventaire national des rejets de polluants (INRP): Ce produit contient les substances suivantes figurant sur l'INRP:
Isopropanol (Partie 1, Substance de groupe A; Partie 5, substances individuelles)

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

Renseignement fédéral É.-U :

TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le registre Toxic Substances Control Act (TSCA).

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Renseignement international:

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur la liste d'inventaire internationale suivante:

Composants	No CAS	European EINECs	Australia AICS	Philippines PICCS	Japan ENCS	Korea KECI/KECL	China IECSC	New Zealand IOC
Distillats de pétrole, fraction légère hydrotraitée	64742-49-0	265-151-9	Présent	Présent	(9)-1689	KE-25623	Présent	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié
Alcool isopropylique	67-63-0	200-661-7	Présent	Présent	(2)-207	KE-29363	Présent	HSR001180

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Légende : ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AICS: inventaire australien des Substances Chimiques
CAS: Chemical Abstract Services
ACNOR: Association canadienne de normalisation
CE50: Concentration effective 50%.
CEN : existantes et les nouvelles substances chimiques
HSDB: Hazardous Substances Data Bank
CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
IATA: International Air Transport Association
ICAO: International Civil Aviation Organisation
IMDG: Code maritime international pour les marchandises dangereuses
Inh: Inhalation
La COI : inventaire de produits chimiques
IUCLID : Base de données internationale sur les informations chimiques unifiées
KECI Coréen : substances chimiques existantes Inventaire
KECL Coréen : produits chimiques existants Liste
CL: Concentration létale
DL: Dose létale
S/O: Sans objet
P/D: Pas disponible
NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
NOEC: Concentration sans effet observé
OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques
NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
OSHA: Occupational Safety and Health Administration
PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
PICCS: Philippine inventaire des produits chimiques et des substances chimiques
RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
FDS: Fiche de données de sécurité
STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
TWA: Moyenne pondérée dans le temps
TSCA: Toxic Substance Control Act
SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

Références :
1. ACGIH, Valeur seuil limite pour substances chimiques et agents physiques et exposition biologique, Indices pour 2016.
2. Monographies du Centre International de recherche sur le cancer, recherche 2017.
3. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, base de données CCInfoWeb 2017 (Chempendium, HSDB et RTECs).
4. Fiches signalétiques du fabricant.
5. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2017.

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 03/26/2020

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Autres considérations spéciales pour une manipulation

: Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Préparée pour: Blumenthal Brands Integrated, LLC 600 Radiator Rd. Indian Trail, NC 28079 Téléphone: 704-821-7643 Adresser toutes les requêtes à Blumenthal Brands Integrated, LLC.	
Préparée par: ICC The Compliance Center Inc. Téléphone: (888) 442-9628 (U.S.): (888) 977-4834 (Canada) http://www.thecompliancecenter.com	icc ComplianceCenter

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par Blumenthal Brands Integrated, LLC et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Blumenthal Brands Integrated, LLC n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et Blumenthal Brands Integrated, LLC.

FIN DU DOCUMENT